

COMMUNIQUE DE PRESSE

GEL : LAURENT UGHETTO ASSURE LES AGRICULTEURS DU SOUTIEN DU DEPARTEMENT

8 AVRIL 2021

Cette nuit (7 au 8 avril) le gel a lourdement impacté les cultures. Un gel noir destructeur contre lequel toutes les techniques de lutte (bougies, aspersion, souffleurs...) ont été inefficaces.

Ce matin la consternation règne dans le monde agricole : fruitiers, vignes... le constat est amer « *Là ça fait très mal... Il va falloir se réinventer. Cela fait quatre années que notre production est impactée par des « calamités consécutives !* » témoigne un viticulteur du sud Ardèche.



Dès 8 h ce matin, Laurent Ughetto en déplacement en direction du Nord Ardèche, a pu se rendre compte des dégâts et a immédiatement affirmé son soutien indéfectible au monde agricole et sa volonté de porter le sujet en discussion au niveau de l'Etat en lien avec le président de la Chambre consulaire.

Laurent Ughetto, l'a annoncé: *"la solidarité départementale sera mise en œuvre. Je m'engage à accompagner les exploitations qui auront subi des dégâts irréversibles, comme nous le faisons à chaque fois que les éléments climatiques mettent en danger la profession agricole et les exploitants. Aujourd'hui, c'est le gel... Auparavant ce furent la grêle, la sécheresses... Ces épisodes de plus en plus violents qui affectent les acteurs économiques et les populations, témoignent du dérèglement climatique contre lequel nous nous mobilisons dans le cadre de la démarche "Ardèche en transition". Il va falloir que nous trouvions comment en limiter l'impact, l'ampleur des dégâts sur leur territoire. A tous les agriculteurs touchés par cet épisode j'affirme que l'Ardèche sera - même hors compétences directes- à leur côté et les accompagnera pour atténuer la gravité des dommages subis dans le cadre de nos dispositifs de solidarités, ainsi que nous l'avons toujours fait. »*

Annonçant une **enveloppe a minima égale à celles des années précédentes** (pour mémoire : 300 000 euros), **Laurent Ughetto et Sabine Buis, vice-présidente en charge de l'agriculture ont demandé que se tienne dans les jours à venir « une table ronde avec les services de l'Etat, le Préfet de l'Ardèche et la profession afin de trouver ensemble les solutions les plus efficaces rapidement. La période est suffisamment difficile, le confinement et la vie au ralenti sont déjà suffisant « angoissante » et sources de difficultés pour la profession agricole, il est indispensable que nous prenions collectivement nos responsabilités pour accompagner ceux et celles qui nous nourrissent et qui ont su – notamment depuis un an - être au plus près de chacun des habitants de ce territoire. Nous leur devons aujourd'hui une solidarité sans faille, nous leur devons de trouver les solutions pour qu'ils survivent à cette nouvelle crise » a expliqué Laurent Ughetto. Pour Sabine Buis, *« peut-être pourrons nous au-delà de la solidarité de l'Etat, du Département activer la solidarité des habitants. C'est une proposition que j'évoquerai lors de la table ronde à venir »* ajoutant, *« dès maintenant je demande au Préfet de déclencher l'indemnisation dans le cadre du régime des calamités agricoles et de la faire dans des délais d'instruction adaptés à la détresse des arboriculteurs et viticulteurs ardéchois. »***

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Virginie PERRIN / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr